

PAPIERS A CONSERVER

La durée de conservation des papiers varie selon les cas.
Les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles il est prudent de garder les documents.
Les indications fournies concernent les délais durant lesquels vous pouvez demander un droit (remboursement par exemple) ou vous voir réclamer un paiement (amende par exemples)

Vous pouvez bien évidemment garder vos documents plus longtemps, notamment pour apporter une preuve devant la justice.

NB : Les délais de conservation continuent à s'appliquer après la mort du défunt (preuve de créances et/ou dettes) Le versement des prestations sociales peut faire l'objet d'un recouvrement pendant 5 ans à compter du décès auprès des ayants-droit

ASSURANCES

Contrats	Durée du contrat + 2 ans
Quittance, avis d'échéance preuve de règlement	Date du document + 2 ans
Dossier: dommages corporels	10 ans
Assurance vie et assurance décès	Durée du contrat + 10 ans (dès que le bénéficiaire a connaissance du contrat)

AUTOMOBILE

Contraventions	1 an à compter de la condamnation
Factures (achat, entretien, réparation)	pendant la durée de conservation du véhicule et + 2 ans si revente
Relevé d'information automobile délivré par l'assureur	Conservation permanente
Certificat d'examen du permis de conduire	4 mois + jusqu'à réception du permis de conduire

BANQUE

Chèque	Un chèque est valide 1 an et 8 jours (passé ce délai, plus d'encaissement possible mais la dette reste due)
Talons de chèques et relevés de compte	5 ans
Prêts immobiliers, prêt à la consommation	2 ans à compter de la dernière échéance

ENERGIE

Factures d'électricité et de gaz	Garder les factures 5 ans. Le fournisseur a deux ans pour agir en paiement contre un abonné. Mais il ne peut réclamer de facture que sur la période des 14 derniers mois.
Facture d'eau	5 ans un fournisseur public a 4 ans pour agir en paiement contre un abonné et 2 ans pour un fournisseur privé

FAMILLE

Avis de versement d'allocations familiales	3 ans
Contrats de mariage, jugement de divorce, acte de reconnaissances d'enfant, livret de famille, jugement d'adoption	Conservation permanente

LOGEMENT

Facture téléphone fixe et mobile	1 an (preuve de restitution du matériel à conserver 2 ans)
Travaux logement	Gros œuvre : 10 ans

PAPIERS A CONSERVER

Travaux logement	Petits travaux : 2 ans
Contrat de location	Durée du contrat + 3 ans (idem pour état des lieux, quittances loyer)
Titre de propriété	Conservation permanente
Échéances APL	2 ans
IMPOTS LOCAUX TAXE FONCIERE HABITATION	1 an (3 ans si dégrèvement, exonération ou abattement)

IMPOTS et TAXES

déclaration de revenus + avis d'imposition	3 ans à compter de l'année qui suit l'année d'imposition
--	--

SANTÉ

Ordonnances	1 an (sauf lunettes 3 ans)
Remboursement assurance maladie et maternité	2 ans (délai de reprise de trop perçu, 5 ans si fraude)
Carnet de santé, vaccination, carte groupe sanguin, radiographie, examens	Conservation permanente

TRAVAIL

Allocations chômage	3 ans (reprise trop perçu, 10 ans si fraude)
Bulletin de salaire, contrat de travail et certificat de travail	Jusqu'à la liquidation de la pension retraite (reçu pour solde de tout compte 6 mois)
Titre de paiement de la pension retraite	Conservation permanente